GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 octobre 2026
N°1136

Vente de produits volés lors des pillages : le Gouvernement mobilise les plateformes

À la suite des récents pillages, un nombre important d'articles volés ont été identifiés sur des plateformes de vente en ligne.

Ces plateformes ont été réunies ce lundi 19 octobre par **Serge Papin**, ministre des Petites et Moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, et **Anne Le Hénanff**, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, en présence des services des ministères de l'Intérieur et de la Justice.

Ces plateformes ont pris quatre engagements :

- **Renforcer leur coopération avec les autorités nationales** pour identifier et signaler les contenus potentiellement illicites, transmettre les signalements aux services enquêteurs et partager avec eux toute donnée utile à l'identification des receleurs ;
- **Mettre en place une veille renforcée** et intensifier la modération pour détecter les annonces susceptibles de concerner des produits issus de pillages (prix anormalement bas, lots de produits neufs, présence d'antivols ou mention explicite du vol). Cette vigilance doit également couvrir les demandes d'achat ;
- **Signaler aux consommateurs les risques et les sanctions encourus en cas de recel** ;
- Transmettre régulièrement aux autorités un bilan chiffré des actions de retrait des annonces problématiques, des mesures mises en œuvre, ainsi que des signalements transmis aux autorités, avec un premier retour attendu sous 48 heures.

Par ailleurs, les ministres ont activé la cellule VigE-commerce. Elle coordonnera l'ensemble des services ministériels compétents et surveillera les ventes opérées sur ces plateformes.

Serge Papin et Anne le Hénanff sont déterminés à protéger les commerçants et agir pour que ces pratiques cessent et que les receleurs soient poursuivis.

Contacts presse :
Cabinet de Serge Papin : 01 53 18 44 32 – presse.mpmepa@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet d'Anne Le Hénanff : 01 53 18 43 07 - presse@cabinets.numerique.gouv.fr
Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr